



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION MÉTISS'ART

L'Association Métiss'Art a deux activités principales : proposition de cours et stages de percussions afro-brésiliennes ; gestion du groupe de percussions afro-brésiliennes Peaux Rouges Bateria.

Article 1 – Fonctionnement de l'association

Conformément aux statuts, l'association est gérée par un Conseil d'Administration élu en assemblée générale, qui élit parmi ses membres un bureau chargé de la gestion des affaires courantes.

Virginie Couliou musicienne professionnelle, à la fois fondatrice, formatrice, compositrice, et cheffe d'orchestre est en charge de l'activité musicale. En sus, Virginie achète, monte les instruments, et les entretient. Elle les transporte et assure l'organisation et la logistique des prestations ainsi que de l'essentiel des stages. L'association possède un camion pour transporter les instruments, conduit par Virginie. Intermittente du spectacle, Virginie est rémunérée par cachet, pour les stages, les ateliers percussions (en milieu scolaire), les répétitions générales et les prestations des PRB.

Katy Cosemans, fait les recherches de prestations, et assure les relations-client. Elle établit les devis et enregistre les contrats. Tous les adhérents peuvent contribuer en lui donnant des contacts d'organiseurs d'événements.

Pour la comptabilité, l'association s'appuie sur 2 prestataires : l'un pour les documents comptables de clôture (fondés sur les documents communiqués par le trésorier) et l'autre pour les fiches de salaire et déclarations de charges sociales (sur déclarations de Virginie).

La ville de Fenouillet nous prête le local pour stocker notre matériel, et nous réserve l'utilisation de la salle de la maison de la nature pour les cours et les stages (programmation en juillet).

Article 2 - Cours et Stages de percussions afro-brésiliennes

Les cours et stages de percussions afro-brésiliennes sont ouverts, sauf cas exceptionnels, aux seuls membres de l'association. 3 cours de niveaux sont proposés par l'association : débutants, intermédiaires et avancés.

L'attribution du niveau de chaque adhérent est déterminée par la chef de musique au moment de son inscription, et pourra bien évidemment être évolutive.

Lieu des cours : Maison de la Nature – Route des Sibadies – 31150 FENOUILLET

1/ Les cours

Les cours de percussions afro-brésiliennes ont lieu de manière hebdomadaire entre septembre et juin. Les dates précises de début et fin de saison, ainsi que les jours/horaires des cours sont communiqués aux adhérents au moment des inscriptions. Lors des vacances de Virginie, les

cours n'ont pas lieu, ou un remplacement est proposé. Ces informations sont fournies au fur et à mesure.

Les instruments sont fournis par l'association. Virginie est la professeure de percussions. Les choix pédagogiques lui reviennent. Elle propose des exercices et phrases musicales à chacun en fonction de son niveau et de la dynamique de groupe.

2/ Les stages

Les stages ont lieu le samedi de 14h à 18h à la Maison de la Nature à Fenouillet, et sont généralement suivis d'une soirée musicale et d'un repas partagé. Les adhérents sont invités à participer à l'organisation, le rangement, et amener des gourmandises à manger/boire.

Les dates sont transmises aux adhérents en début d'année et susceptibles d'évoluer en fonction des prestations.

Sauf exception, tous les groupes de niveaux sont rassemblés lors de ces stages.

Article 3 – Adhésion et inscription

1/ Adhésion

Chaque inscription aux cours de percussions afro-brésiliennes entraîne automatiquement l'adhésion à l'Association Métiss'Art, pour un montant de 20 €. Cette adhésion est obligatoirement réglée en début d'année.

2/ Différents tarifs d'inscription pour les cours et stages, sont proposés

Le montant de la cotisation varie selon l'implication possible lors des prestations, qui contribuent au fonctionnement de l'association et à la rémunération de Virginie. Les montants sont validés en assemblée générale.

3/ Paiement

L'inscription au cours de percussions afro-brésiliennes est annuelle. Avant de s'engager, il est possible de bénéficier d'une séance d'essai.

Le paiement des inscriptions aux cours peut être effectué par virement bancaire, ou par chèque, à l'ordre de Métiss'Art.

A noter qu'aucun remboursement ne sera effectué, une fois l'inscription enregistrée, sauf cas de force majeure (maladie et mutation, avec présentation de justificatifs) ; auquel cas l'inscription sera remboursée au prorata du temps passé.

Article 4 : Intégration aux Peaux Rouges Bateria

Selon le niveau de chacun, Virginie décide de la possibilité d'intégrer le groupe Peaux Rouges Bateria, et de participer aux différentes sorties prévues tout au long de l'année.

Le groupe assure une vingtaine de sorties par an : carnivals, fêtes diverses, festivals, etc. Virginie organise les prestations en fonction des disponibilités, et initie les covoiturages. Elle invite des musiciens en renfort dans le cas où le groupe est trop léger pour assurer une prestation, ou pour les ateliers en milieu scolaire. Ils sont dédommagés financièrement.

Tous les joueurs sont sollicités pour contribuer aux covoiturages pour les prestations. Une indemnisation est versée pour les déplacements, dont le montant est fixé par le conseil d'administration. Chaque conducteur de covoiturage s'assure auprès des trésoriers de la prise en compte de son déplacement.

Le reste des frais (restauration, hébergement) sont gérés date par date, mais sont très généralement pris en charge par l'association (ou l'organisateur de l'événement).

Article 5 : Vie de l'association

L'assemblée générale de l'association a lieu une fois par an. Chaque adhérent est invité et dispose d'une voix lors des différents votes.

L'association Métiss'Art existe depuis 2004 et vit merveilleusement bien, dans la joie, la bonne humeur, et le respect de chacun. Nous tenons absolument à préserver cette ambiance.

Proulioukoutak !

AGENDA ET TARIFS 2025 - 2026

Agenda des cours Adultes :

- Le mardi de 18h à 19h45 : multi-niveaux
- Le mardi de 20h15 à 22h15 : avancés (répétition à destination des prestations)
- Le mercredi de 18h30 à 20h : débutants et intermédiaires
- Le mercredi de 20h30 à 22h15 : multi-niveaux

Agenda des cours Enfants :

Le mercredi de 16h30 à 17h30 : enfants de + de 8 ans (tous niveaux)

TARIFS COURS ADULTES

- Débutant ou Intermédiaire (sans engagement de date) : 270€/an
- Enfant de moins de 16 ans (sous réserve d'acceptation du bureau et de la cheffe de musique) : 170 €/an
- Engagement sur 5 dates par an (dont 3 dates d'hiver*) : 210€/an
- Engagement sur 10 dates par an (dont 4 dates d'hiver*) : 170€/an

* Les "dates d'hiver" correspondent aux sorties Peaux Rouges Bateria durant la période Décembre-Avril.

TARIFS COURS ENFANTS

- Cours Enfants à partir de 8 ans (multi-niveaux) : 320€/an